

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité - Justice



Office National de la Statistique (ONS)



**Recensement Général de la Population et de
l'Habitat (RGPH), 2013**

Bureau Central du Recensement (BCR)



Chapitre 7: Personnes étrangères vivant en Mauritanie

AVRIL, 2015

Table des matières

Table des matières.....	2
Liste des tableaux et graphiques.....	3
Liste des abréviations	4
Résumé analytique.....	5
Introduction.....	9
7.1 Contexte de l'étude.....	9
7.1.1. Le contexte économique.....	9
7.1.2. Le contexte législatif et réglementaire.....	10
7.2. Volume et caractéristiques des personnes étrangères.	11
7.2.1. Effectifs des personnes étrangères vivant en mauritanie	11
7.2.2. Evolution des personnes étrangères	12
7.2.3. Structure par âge.....	13
7.2.4. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des étrangers.....	14
7.3. Résidence des étrangers par wilaya.....	16
7.4. Résidence des étrangers selon les principales villes.....	16
7.5. Causes de l'arrivée des étrangers en Mauritanie	17
7.6. Les réfugiés en Mauritanie	17
7.6.1. Structure par âge et par sexe.....	18
7.6.2. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des réfugiés.....	18
7.7. Evaluation des données sur les personnes étrangères.....	21
Conclusion et recommandations.....	21
Bibliographie.....	22
Annexes.....	23

Liste des Tableaux et Graphiques

Tableau 1 : Répartition de la population résidente en Mauritanie selon la nationalité

Tableau 2 : Répartition de la population totale résidente selon la nationalité et le sexe

Tableau 3 : Evolution de la population étrangère en Mauritanie entre 2000 et 2013 (hormis les réfugiés)

Tableau 4 : Répartition des étrangers selon le sexe et les causes de l'arrivée en Mauritanie

Tableau 5 : Répartition des réfugiés du camp de Mberra selon le sexe et les groupes d'âge

Tableau 6 : Répartition des réfugiés du camp de Mberra (10 ans ou plus) selon l'état matrimonial et le sexe

Tableau 7 : Répartition de la population (6 ans ou plus) des réfugiés selon le niveau d'instruction et le sexe

Tableau 8 : Répartition de la population (10 ans ou plus) des réfugiés selon la situation d'activité et le sexe

Tableau 9 : Répartition de la population (10 ans ou plus) des réfugiés selon la situation dans l'activité et le sexe

Graphique 1 : Pyramide par âge et sexe de la population étrangère totale (y compris les réfugiés) en 2013

Graphique 2 : Pyramide par âge et sexe de la population de nationalité étrangère (sans les réfugiés) en 2013

Graphique 3 : Pyramide par âge et sexe de la population des réfugiés maliens en 2013

Liste des abréviations

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

ONS : Office National de la Statistique

ENRESI : Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel.

BIT : Bureau International de Travail

Résumé Analytique

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013 (RGPH 2013), a dénombré 88.661 étrangers résidents en Mauritanie, soit 2,5% de la population résidente en Mauritanie dont 54,6% sont des hommes et 45,4% sont des femmes. Cette population d'étrangers résidents en Mauritanie est composée de 46.873 réfugiés maliens résidant à Mberra (Hogh Chargui), et de 41.788 étrangers vivant sur l'ensemble du territoire national.

La majeure partie de ces étrangers résidents en Mauritanie provient du continent africain. En effet, 97,3% d'entre eux sont d'origines africaines et les asiatiques et les européens ne représentent respectivement que 1,5% et 0,8%. Toutefois, l'analyse de la population africaine en Mauritanie montre qu'elle est dominée par les sénégalais, les maliens et les guinéens avec des proportions très variables. Ces trois pays voisins fournissent ensemble 93,4% des africains en Mauritanie et 91% de tous les étrangers. Par contre, les maghrébins ne représentent que moins de 2% de tous les étrangers et tous les arabes, sont présents pour seulement 2,8%. Près de 90% des étrangers résidents en Mauritanie sont originaires des pays frontaliers dont 68,4% sont des Maliens et 20% des Sénégalais.

Le volume des étrangers, hormis les réfugiés, est ainsi passé de 34.481 personnes en 2000 à 41.788 personnes en 2013, enregistrant ainsi un taux de croissance de 21,2% environ sur cette période. Les trois pays Maroc, Sénégal et Mali ont le plus contribué à cette croissance spectaculaire des étrangers en Mauritanie durant la période intercensitaire, mais à des degrés différents. Les marocains ont plus que triplé et les sénégalais ont vu leur nombre se multiplier par deux demi. Les personnes originaires du reste du monde (autres que les africains, les arabes et les européens) sont devenues plus au moins dix fois moins importantes qu'en 2000.

Considérant toujours les étrangers, hormis les personnes réfugiées, 26% ont moins de 15 ans. Les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 2% de leur population, soit 72% dans la tranche d'âges 15-59 ans. Par ailleurs, plus de la moitié de la population (54,6%) est du sexe masculin. Le rapport de masculinité, défini comme le pourcentage d'hommes présents pour une population de 100 femmes est de 171. L'analyse du rapport de masculinité selon la tranche d'âge donne des résultats plus caractéristiques de la population. En effet, le rapport de masculinité des moins de 10 ans est de 105 garçons pour 100 filles. Cet indice franchit les 200 points à partir de 25-30 ans jusqu'à 70 ans. C'est le résultat de la forte présence de main-d'œuvre masculine.

Suivant le niveau d'instruction, 45,1% de la population des étrangers en Mauritanie déclarent avoir fréquenté l'école moderne à des niveaux différents, 17,5% se sont limités à l'école coranique et 55% affirment n'avoir aucun niveau. Les personnes n'ayant aucun niveau sont majoritairement originaires d'Afrique. En effet, 56,3% des africains déclarent n'avoir aucun niveau, 18% ont le niveau de l'école coranique et 16% ont suivi l'école moderne jusqu'à le niveau primaire. Seulement 1,6% des africains a le niveau universitaire et 6,5% d'entre eux ont déclaré avoir le niveau secondaire.

L'analyse du niveau d'instruction par pays africains montre que 68,3% des maliens ont déclaré n'avoir aucun niveau et un peu plus du tiers des sénégalais et des guinéens n'ont aucun niveau. Le niveau primaire est pourvu pour environ 11% des maliens, 29% des sénégalais et 22% des guinéens. Par contre, le quart des maghrébins déclare avoir le niveau primaire, le tiers a bénéficié de l'enseignement secondaire et 15,6% ont suivi des formations universitaires.

Plus de deux tiers des asiatiques, des américains et des européens ont au moins l'un des niveaux primaire, secondaire ou universitaire, chacun avec un pic au niveau universitaire de 28% des asiatiques, 35% des américains et 40,3% des européens. 21,4% des américains ont déclaré n'avoir aucun niveau. Seulement 10% des asiatiques et moins 8% des européens sont dans la même situation.

Les ménages des personnes étrangères vivant en Mauritanie sont dirigés en majorité par des hommes (71,1%) contre 28,9% par les femmes. Plus de trois sur cinq de ces ménages vivent dans le milieu rural (60,3%) contre 39,7% dans le milieu urbain, situation qui s'explique en grande partie par les réfugiés du camp du Mberra qui fait partie du milieu rural.

L'analyse du statut matrimonial des Chefs de ménages étrangers montre que (48,3%) des chefs de ménages sont mariés et les célibataires représentent environ 42%. On retrouve plus de femmes Chefs de Ménages célibataires (45%) que d'hommes célibataires (41%) ; alors que les hommes chefs de ménages mariés sont plus nombreux (54%) que les femmes (32 %) du même état matrimonial.

48% des étrangers actifs ont leurs propres activités (sont indépendants) et 4,6% sont des employeurs. Les salariés représentent 45,1% de l'ensemble des actifs occupés dont 31,8% des salariés temporaires et 10% sont permanents. Les hommes sont dominants quelque soit la situation dans la profession considérée avec des rapports qui dépassent parfois les 80%. Selon le milieu, plus de 76% de la population étrangère en activité sont occupés dans le milieu urbain au moment où le milieu rural ne fait travailler que 22%.

Les étrangers sont répartis inégalement sur le territoire national. Les wilayas de Nouakchott et du Hodh Chargui sont les résidences préférées par les étrangers en Mauritanie. En effet, 57,2% des étrangers sont installés au Hodh Chargui et 26,9% à Nouakchott.

Le taux élevé du Hodh Chargui (57,2%) est essentiellement dû à la présence du camp des réfugiés du Mali qui absorbe près de 46.873 personnes des étrangers résidents en Mauritanie à lui seul. Mis à part ces réfugiés maliens, les étrangers ne représenteraient plus que 41.788 personnes.

Les asiatiques, les américains et les européens sont attirés beaucoup plus par l'inchiri et la capitale Nouakchott respectivement avec 40,4%, 32,2% et 16,2% pour la première et 35,4%, 27,9% et 62,1% pour la seconde. L'inchiri est la wilaya d'exploitation minière et Nouakchott est la capitale du pays. Par contre les africains préfèrent résider à Nouakchott, Hodh Chargui

et Nouadhibou avec respectivement 26,5%, 58,7% et 5,8%. Les sénégalais et Guinéens de Conakry sont beaucoup plus attirés par les deux capitales Nouakchott pour respectivement 67,3% et 82,9% d'entre eux et Nouadhibou pour 15% et 6,9%.

Les étrangers en Mauritanie résident dans les principales villes du pays à des proportions variables selon les villes de résidence et les pays de provenance. 78,8% de cette population habitent à Nouakchott et réparties inégalement suivant les Moughataas de la capitale et selon les pays de provenance. Les sénégalais sont beaucoup plus attirés par les conditions d'habitation offertes par Sebkhah pour 34,4% d'entre eux. Les conditions de logement offertes par les Moughataas d'El Mina, Ksar et Tayarett sont jugées meilleures pour environ 9% des sénégalais pour chacune des moughataas. Les maliens, ont opté quant à eux aux conditions de logement qui prévaut à Sebkhah, à El Mina et à Dar Naim pour respectivement 16,8%, 16,6% et 10,7% d'entre eux. Les européens, les américains et les asiatiques préfèrent profiter plutôt du niveau de standing de Tevragh Zeina et Ksar. En effet, Tevragh Zeina est le lieu d'habitation de 58,1% des américains, de 32,5% des européens et 42,4% des asiatiques. Le Ksar est résidé par 15,5% des américains, 10,7% des européens et de 10,5% des asiatiques. Les autres 21,2% des étrangers sont concentrés dans les autres villes de Nouadhibou, Zoueiratt, Kiffa et Kaedi dont 80% sont concentrés à Nouadhibou.

45,4% des étrangers en Mauritanie sont des réfugiés, 20% sont à la recherche de travail et 28,2% regagnent leur lieu de travail. Le regroupement familial est évoqué par 10,8% d'entre eux et 4,3 viennent en Mauritanie pour suivre des études.

Évaluée à 46873 personnes, la population des réfugiés de Mberra représente à elle seule 52,9% de la population totale des personnes étrangères vivant en Mauritanie.

Les enfants de moins de 15 ans représentent 48,2% de ces réfugiés maliens du camp de Mberra. Les personnes de 15-59 ans représentent environ 45,2% et les plus de 60 ans 6,6%.

Par ailleurs, 52,9% de cette population sont de sexe masculin. Le rapport de masculinité, est de 89,0 ; le rapport de masculinité des moins de 19 ans est de 99 garçons pour 100 filles. Cette tendance reste la même pour toutes les tranches d'âges, sauf pour les tranches 55-59 et 70-74 ans où la tendance s'inverse avec des rapports de masculinité respectivement de 104,3 et 112,1 hommes pour 100 femmes.

42% des ménages réfugiés maliens dans le camp de Mberra sont dirigés par des chefs célibataires et les ménages dirigés par des chefs mariés représentent 43,3%. Les divorcés sont un peu moins de 8% de l'ensemble de réfugiés de 10 ans et plus. Les ménages dirigés par des femmes sont plus nombreux que ceux dirigés par des hommes. Les ménages dirigés par des femmes représentent près de 55% de l'ensemble des ménages alors que ceux dirigés par des hommes ne pèsent que pour 45%.

Pour les ménages dirigés par des hommes, 43,9% d'entre eux sont mariés et 53,4% célibataires alors que ceux dirigés par des femmes, 44,2% d'entre eux sont mariées et 32,6% sont célibataires femmes.

Les données relatives au niveau d'instruction des réfugiés maliens du camp de Mberra de 6 ans ou plus montre que 75,4% d'entre n'ont aucun niveau, 13,9% ont déclaré avoir fréquenté l'école coranique et/ou la Mehdra et 7,4% sont alphabétisés. Seulement 2,1% ont fréquenté l'école primaire. Les femmes sont plus analphabètes que les hommes. En effet, 58,4% des personnes ayant déclaré n'avoir aucun niveau sont des femmes contre 42,6% des hommes.

La situation d'occupation des réfugiés du camp de Mberra âgés de 10 ans et plus, montre que seulement de 8,9% de ces réfugiés sont occupés. Plus de 22% d'entre eux sont en chômage, dont 21,7% sont à la recherche de leur premier emploi. Ce taux de chômage est le double de celui enregistré en Mauritanie qui est de 10,1% selon l'ENRSI de 2013.

16,2% des hommes sont occupés contre 2,4% seulement des femmes. Les hommes sont les plus touchés par le chômage. En effet, 40% d'entre eux souffrent de ce fléau contre 8% seulement des femmes.

Parmi les réfugiés occupés âgés de 10 ans et plus 63,4% gèrent leur propre activité et 3,6% sont des employeurs. Les salariés du secteur privé représentent 10,3% de l'ensemble des occupés dont 5,3% sont des temporaires contre 15,5% dans le secteur public.

Introduction

La Mauritanie a longtemps été une terre d'accueil pour plusieurs étrangers, majoritairement subsahariens attirés par un marché de travail généreux et des perspectives d'épanouissement professionnel et personnel meilleures. Les premières générations de ces migrants ont ainsi bénéficié de ces conditions clémentes qui leur ont permis de se fixer dans le pays temporairement ou dans certains cas même définitivement. Phénomène limité au début, le stock des immigrants a connu une augmentation sensible ces vingt dernières années à cause de l'accentuation de la crise économique, de la parution de conflits et/ou crises politiques et sécuritaires dans plusieurs pays de la sous région et dans une moindre mesure à cause de l'attrait que le pays peut exercer notamment grâce à sa stabilité et sa relative santé économique comparativement aux pays de départ des migrants. Les populations migrantes vivant en Mauritanie sont de différentes catégories : Migrants de travail, migrants de transit, réfugiés et demandeurs d'asiles.

Quelles que soit les raisons qui les ont poussé à venir en Mauritanie, les vagues successives des immigrants ont permis de compenser un déficit avéré de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les secteurs de la pêche, de la construction, des services et, récemment, dans le secteur de l'enseignement privé. C'est là un effet positif qui a permis au pays de dépasser cette contrainte au développement des infrastructures et de la production au cours des décennies suivant l'indépendance du pays. De plus, suite à l'intensification récente des flux d'investissement direct étranger, en particulier dans les industries extractives, la présence de compétences drainées par les entreprises opérant dans ces domaines a certainement permis à l'économie mauritanienne de se doter d'une nouvelle force de travail qualifiée dans des secteurs prometteurs.

Dans ce chapitre il sera question de connaître le nombre des étrangers vivant en Mauritanie, leurs provenances, leurs caractéristiques, leurs occupations et leurs conditions de vie afin de connaître leur situation générale et d'adresser les différents problèmes que leur présence impose de résoudre sur les plans juridique, économique et social.

7.1. Contexte de l'étude

7.1.1. Le Contexte économique

La Mauritanie est une économie de marché, qui connaît actuellement de profondes transformations. Le secteur primaire a représenté 16,9% du PIB en 2013, mais a employé plus de 35% de la population active. Le pays est doté d'une mine de fer et ses côtes maritimes comptent parmi les plus poissonneuses du monde. La Mauritanie produit du millet, du sorgho, des dattes et du riz, mais sa production est dominée par le fer et la pêche. L'élevage, secteur traditionnel de l'économie mauritanienne pratiqué par les nomades, représente également un domaine d'activité important. Le pays dispose de ressources minières et pétrolières

considérables, qui constituent un espoir pour le développement futur du pays.. Le secteur secondaire contribue à 54,6% du PIB du pays. Le secteur tertiaire, quant à lui, représente 28,5% du PIB et emploie 47,5% de la population active.

Le pays a longtemps vécu de ses ressources en minerai de fer et en produits de la pêche. La production pétrolière de jeter les bases d'un décollage économique à partir du milieu des années 2000, mais sa production s'est essoufflée depuis 2010. D'autres secteurs, en particulier la production d'or, devraient prendre le relais comme moteur de la croissance pour les prochaines années. Les permis d'exploration dans le secteur minier et celui des hydrocarbures continuent à se multiplier et à se diversifier dans un contexte économique difficile.

Cette dynamique économique et les perspectives qu'elles ouvrent font que le pays a connu des améliorations sensibles en termes d'activités amenant le taux de chômage global à 10,1% le plus bas niveau de son histoire. C'est dans ce contexte économique favorable conjugué aux efforts accrus de surveillance des frontières vers l'Europe que les flux de migrants venant souvent de l'Afrique subsaharienne et pour la plupart en transit, finissent par s'installer ces dernières années en Mauritanie et imposant ainsi une véritable politique de gestion aux autorités. En 2013 la Mauritanie a élaboré une stratégie nationale de gestion de la migration en vue de faire face à ce phénomène.

7.1.2. Contexte législatif et réglementaire

L'arsenal juridique de protection des travailleurs migrants a été révisé au cours des dernières années pour le conformer aux conventions internationales, pactes, traités ou accords bilatéraux auxquels la Mauritanie a adhéré. Cet arsenal est constitué principalement des textes majeurs suivants :

Le code du travail : Le code du travail adopté en 2004 par la loi 2004-017 est une loi essentielle dans la protection des migrants consacrant l'aboutissement d'une longue refonte globale du code du travail de 1963 (loi 63-023 du 23 janvier 1963) qui est fortement inspiré du code du travail d'Outre mer. Ce nouveau code 2004 a été réalisé par l'appui et l'assistance technique du Bureau international du Travail (BIT) et tient compte des dispositions de l'ensemble des conventions internationales ratifiées par la Mauritanie. Les dispositions du code du travail s'appliquent, sans discrimination aucune, à tous les travailleurs exerçant leur activité professionnelle sur le territoire national sans distinction de race, religion ou origine ou de secteurs d'activités.

La loi sur la sécurité sociale : La loi 67 039 du 23 février 1967 est la loi instituant le régime de la sécurité sociale en Mauritanie. Ce régime comporte trois branches : la branche des allocations familiales, celle de la vieillesse et celle des risques professionnels (accidents du travail et maladies professionnelles). Malgré qu'elle soit ancienne, ne comportant pas de branche maladie et mérite un toilettage en profondeur, cette loi assure une égalité de traitement pour les travailleurs nationaux et étrangers affiliés à son régime.

Les droits acquis par les travailleurs étrangers au cours de leur séjour en Mauritanie sont garantis et protégés par la loi.

La loi sur la répression de la traite des êtres humains, adoptée en 2007, vise à lutter contre toute forme de maltraitance, exploitation ou traitement cruel et/ou inhumain à l'égard de tout être humain qu'il soit résidant ou en transit sur le territoire national. Cette loi a été considérée comme révolutionnaire dans la mesure où elle prévoit des sanctions dissuasives à l'encontre des filières de trafic d'êtres humains qui ont connu un développement sans précédent à la fin des années 90.

La loi incriminant l'esclavage et les pratiques similaires : Cette loi vise à punir le travail forcé ou toute autre pratique assimilable. Cette loi protège aussi les migrants contre toute exploitation ou maltraitance.

Le décret prévoyant le permis du travail et celui relatif à la migration : L'emploi de la main-d'œuvre étrangère est de prime abord largement protégé par la législation qui l'assortit de conditions tendant à protéger les travailleurs immigrés. C'est ainsi qu'en application du code du travail, le décret n° 74.092 du 19 avril 1974 fixant les conditions d'emploi de la main d'œuvre étrangère et instituant le permis de travail confère les mêmes droits que ceux des travailleurs Mauritaniens à travers des conditions qui tiennent compte des accords bilatéraux et des liens sociaux pouvant s'établir entre les pays d'origine des ces migrants et la Mauritanie.

Le décret 64-169 du 15 décembre 1964 fixant le régime de la migration en Mauritanie garantit aux travailleurs immigrés leurs droits économiques et politiques et tient compte des accords bilatéraux, sous régionaux et pactes internationaux et ne comporte aucune disposition d'ordre discriminatoire

7.2. Volume et caractéristiques des personnes étrangères

Le profil des étrangers permet de mieux caractériser, décrire et surtout de comprendre le contexte social et économique dans le lequel évoluent les étrangers installés en Mauritanie.

7.2.1. Effectifs des personnes étrangères vivant en Mauritanie

Au terme de l'opération de collecte des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2013 (RGPH 2013), sur 3.537.368 de personnes dénombrées, 88.661 habitants sont des étrangers ou réfugiés, soit 41.788 personnes de nationalité étrangère et 46.873 réfugiés vivant dans le Camp de Mberra. Au total, elles représentent 2,5% de la population résidente en Mauritanie. Par sexe, 54,6% des étrangers sont des hommes et 45,4% sont des femmes.

Tableau 1 : Répartition de la population résidente en Mauritanie selon la nationalité

Nationalité	Sexe		Ensemble
	Hommes	Femmes	
Mauritaniens	49,1	50,9	97,5
Etrangers et réfugiés	54,6	45,4	2,5
ND	61,3	38,7	0,0
Ensemble	49,3	50,7	100

Source : RGPH 2013

Provenance des personnes étrangères : La majeure partie des étrangers résidents en Mauritanie provient du continent africain. En effet, 97,3% d'entre eux sont d'origines africaines et les asiatiques et les européens ne représentent respectivement que 1,5% et 0,8%. Toutefois, l'analyse de la population africaine en Mauritanie montre qu'elle est dominée par les sénégalais, les maliens et les guinéens avec des proportions très variables. Respectivement, elles sont de 70,2%, 20,5% et 2,8%. Ces trois pays voisins fournissent ensemble 93,4% des africains en Mauritanie et 91% de tous les étrangers. Par contre, les maghrébins ne représentent que moins de 2% de tous les étrangers et tous les arabes, sont présents pour seulement 2,8%.

Près de 90% des étrangers résidents en Mauritanie sont originaires des pays frontaliers dont 68,4% sont des Maliens et 20% des Sénégalais.

Tableau 2 : Répartition de la population totale résidente selon la nationalité et le sexe

Nationalité	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Mauritanie	1.694.639	1.754.068	3.448.707
Pays Frontaliers			
Algérie	72	64	136
Maroc	657	558	1.215
Mali (autres)	8 905	4 770	13 675
Réfugiés maliens	22 078	24 795	46.873
Sénégal	10.435	7.195	17.630
Autres pays arabes	717	385	1.102
Autres pays africains	4.278	1.981	6.259
Europe	450	253	703
Reste du Monde	790	193	983
ND	53	32	85
Total étrangers	48.435	40.226	88.661
Ensemble	1.743.074	1.794.294	3.537.368

Source : RGPH 2013

7.2.2. Evolution des personnes étrangères

Rappelons que les personnes étrangères sont divisées en deux groupes : les réfugiés maliens, vivant essentiellement à Mberra, et le deuxième groupe vivant sur l'ensemble du territoire national.

Dans le présent rapport, les deux volets seront abordés séparément afin de mettre en exergue leurs caractéristiques spécifiques. Dans un premier temps, la situation des personnes de nationalité étrangère sera traitée, puis dans un second volet la situation des réfugiés.

L'analyse de l'évolution des personnes de nationalité étrangère montre que leur volume est passé de 34.481 personnes en 2000 à 41.788 personnes en 2013 enregistrant ainsi un taux de croissance de 21,2% environ sur cette période.

Tableau 3 : Evolution de la population étrangère en Mauritanie entre 2000 et 2013 (hormis les réfugiés)

Nationalité	RGPH 2000		RGPH 2013	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Algérie	493	1,4	136	0,3
Maroc	378	1,1	1.217	2,9
Mali	7.516	21,8	13.732	32,9
Sénégal	6.988	20,3	17.646	42,2
Autres pays arabes	1.102	3,2	1.103	2,6
Autre pays africains	5.534	16,0	6.266	15,0
Europe	618	1,8	703	1,7
Reste du monde	11.852	34,4	985	2,4
Total étrangers	34.481	100,0	41.788	100,0

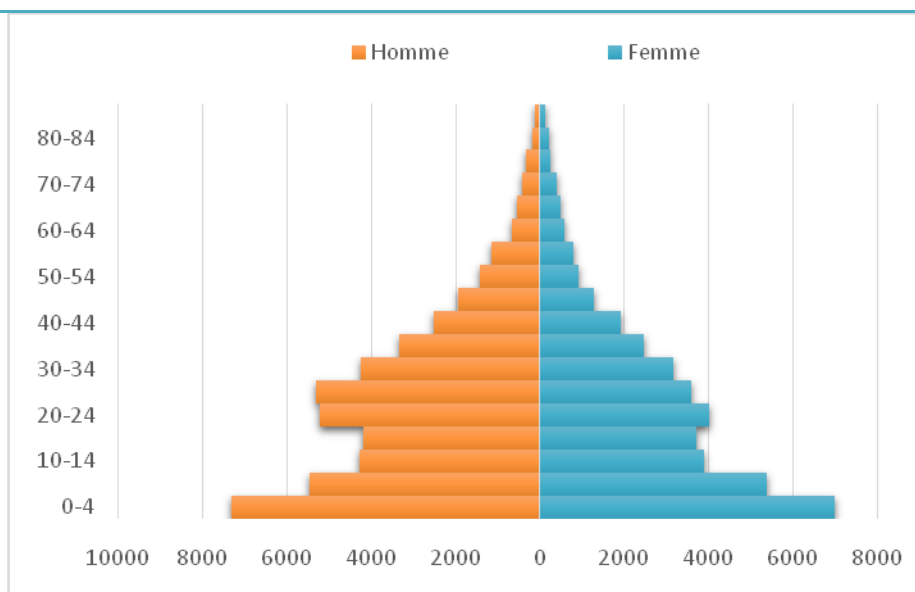
Source : RGPH 2013

Les trois pays Maroc, Sénégal et Mali ont le plus contribué à cette croissance spectaculaire des étrangers en Mauritanie durant la période intercensitaire de 2000 et 2013, mais à des degrés différents. Les marocains ont plus que triplé et les sénégalais ont vu leur nombre se multiplier par deux et demi. Les maliens quant à eux, ont presque doublé également. Les personnes originaires du reste du monde (autres que les africains, les arabes et les européens) sont devenues au moins dix fois moins importantes qu'en 2000.

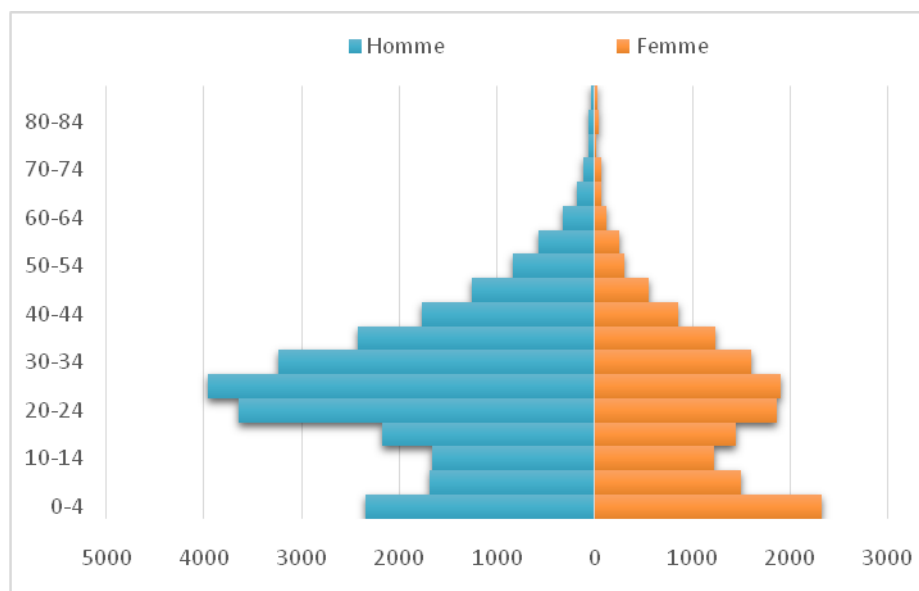
7.2.3. Structure par âge et sexe des personnes de nationalité étrangère

Les enfants de moins de 15 ans représentent 26% des personnes de nationalité étrangère installées en Mauritanie. Les personnes de 15-59 ans représentent à elles seules près de 72% et les plus de 60 ans seulement 2%. Cette pyramide des âges (Graphique 2) décrit l'importance de la population active présente dans cette population étrangère.

Graphique 1 : Pyramide par âge et sexe de la population étrangère totale (y compris les réfugiés) en 2013



Graphique 2 : Pyramide par âge et sexe de la population de nationalité étrangère (sans les réfugiés) en 2013



L'analyse selon le sexe montre très clairement que plus de la moitié de la population (63,1%) est du sexe masculin. Le rapport de masculinité, défini comme le pourcentage d'hommes présents pour une population de 100 femmes est de 171. L'analyse du rapport de masculinité selon la tranche d'âge donne des résultats plus caractéristiques de la population. En effet, le rapport de masculinité des moins de 10 ans est de 105 garçons pour 100 filles. Cet indice

franchit les 200 points à partir de la tranche d'âge de 25-30 ans jusqu'à environ 70 ans. Ce résultat montre très clairement la très forte présence d'une main-d'œuvre plutôt masculine.

7.2.4. Caractéristiques sociodémographiques et économiques de la population étrangère

Niveau d'instruction : Selon les résultats du RGPH 2013, 45,1% de la population étrangère en Mauritanie déclarent avoir fréquenté l'école moderne à des niveaux différents, 17,5% se sont limités à l'école coranique et 55% affirment n'avoir aucun niveau. Les personnes n'ayant aucun niveau sont majoritairement d'origine africaine. En effet, 56,3% des africains déclarent n'avoir aucun niveau, 18% ont le niveau de l'école coranique et 16% ont suivi l'école moderne jusqu'au niveau primaire. Seulement 1,6% des africains a le niveau universitaire et 6,5% d'entre eux ont déclaré avoir le niveau secondaire.

L'analyse du niveau d'instruction par pays africains montre que 68,3% des maliens ont déclaré n'avoir aucun niveau et un peu plus du tiers des sénégalais et des guinéens n'ont aucun niveau. Le niveau primaire est pourvu pour environ 11% des maliens, 29% des sénégalais et 22% des guinéens. Par contre, le quart des maghrébins déclare avoir le niveau primaire, le tiers a bénéficié de l'enseignement secondaire et 15,6% ont suivi des formations universitaires.

Plus de deux tiers des asiatiques, des américains et des européens ont au moins l'un des niveaux primaire, secondaire ou universitaire, chacun avec un pic au niveau universitaire de 28% des asiatiques, 35% des américains et 40,3% des européens. 21,4% des américains ont déclaré n'avoir aucun niveau. Seulement 10% des asiatiques et moins de 8% des européens sont dans la même situation.

Caractéristiques des Chefs de Ménage : Les ménages des personnes étrangères vivant en Mauritanie sont dirigés en majorité par des hommes (71,1%) contre 28,9% par les femmes. Plus de trois sur cinq de ces ménages résident en milieu rural (60,3%) contre 39,7% en milieu urbain. Situation qui s'explique en grande partie par les réfugiés du camp du Mberra qui fait partie du milieu rural. Cette distribution selon le milieu de résidence est très fortement liée aux activités économiques : agriculture, mines, commerce en milieu urbain, etc.). Près de 77% des Chefs de ménages étrangers ont déclaré n'avoir aucun niveau d'instruction (ce sont en majorité des ouvriers).

L'analyse du statut matrimonial des Chefs de ménages étrangers montre que (68,3%) des chefs de ménages sont mariés et les célibataires représentent environ 13,7%. On retrouve plus d'hommes Chefs de Ménages célibataires (16,5%) que de femmes célibataires (7,3%) ; de même les hommes chefs de ménages mariés sont plus nombreux (78,7%) que les femmes (44,3%) du même état matrimonial (Tableau A.3).

Caractéristiques économiques : La population des étrangers résidents en Mauritanie est composée de moins d'un tiers d'enfants de moins de 14 ans (25%). Les personnes âgées de plus de 64 ans représentent seulement 1%. Il y a donc environ 74% de la population étrangère

qui constitue une force de travail potentielle (14 – 64 ans) supplémentaire qui amplifie la pression sur le marché du travail du pays présentant déjà beaucoup de tensions. La population occupée est la force de travail qui, au moment du recensement produit les biens et/ou service pour l'économie d'un pays.

La population active étrangère occupée représente 43,8% de la population en âge de travailler (population de 14-64 ans).

Encadré : Population occupée

La population occupée, (ou active occupée) comprend « toutes les personnes ayant dépassées un âge spécifié (population de 14-64 ans dans le cas de la Mauritanie) qui, durant une brève période de référence spécifiée telle qu'une semaine ou un jour (7 derniers jours dans le cas de la présent RGPH 2013), étaient pourvues d'un emploi salarié ou d'un emploi non salarié conformément à la résolution concernant les statistiques de la population active, de l'emploi, du chômage et du sous-emploi de la 13^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail d'octobre 1982.

L'analyse de la population active occupée selon la situation dans la profession (Tableau A.7.) montre que 48% des personnes actives ont leurs propres activités (sont indépendants) et 4,6% sont des employeurs. Les salariés représentent 45,1% de l'ensemble des actifs occupés dont 31,8% des salariés temporaires et 10% sont permanents. Les hommes sont dominants quelque soit la situation dans la profession considérée avec des rapports qui dépassent parfois les 80%. Selon le milieu, plus de 76% de la population étrangère en activité sont occupés dans le milieu urbain au moment où le milieu rural ne fait travailler que 22%.

7.3. Résidence des étrangers par Wilaya

Les étrangers sont répartis inégalement sur le territoire national. L'analyse du lieu de résidence selon les wilayas montre que les wilayas de Nouakchott et du Hodh Chargui sont les résidences préférées par les étrangers en Mauritanie. En effet, 57,2% des étrangers sont installés au Hodh Chargui et 26,9% à Nouakchott.

Le taux élevé du Hodh Chargui (57,2%) est essentiellement dû à la présence du camp des réfugiés du Mali qui absorbe près de 46.873 personnes des étrangers résidents en Mauritanie à lui seul. Mis à part ces réfugiés maliens, les étrangers ne représenteraient plus que 41.788 personnes.

Selon les nationalités, les données du RGPH montrent que les asiatiques, les américains et les européens sont attirés beaucoup plus par l'Inchiri et la capitale Nouakchott respectivement avec 40,4%, 32,2% et 16,2% pour la première et 35,4%, 27,9% et 62,1% pour la seconde. L'Inchiri est une wilaya d'exploitation minière et Nouakchott est la capitale du pays. Par contre les africains préfèrent résider à Nouakchott, Hodh Chargui et Nouadhibou avec respectivement 26,5%, 58,7% et 5,8%. Les sénégalais et Guinéens sont beaucoup plus attirés par les deux capitales Nouakchott pour respectivement 67,3% et 82,9% d'entre eux et Nouadhibou pour 15% et 6,9%.

7.4. Résidence des étrangers selon les principales villes

Pour tenir compte des effectifs d'étrangers présents dans les grandes agglomérations du pays, cette analyse s'est limitée à 30.300 étrangers retrouvés dans les villes ; soit 72,5% environ de la population étrangère en Mauritanie.

Les étrangers en Mauritanie résident dans les principales villes du pays à des proportions variables selon les villes de résidence et les pays de provenance. 78,8% de cette population habitent à Nouakchott et réparties inégalement suivant les Moughataas de la capitale et selon les pays de provenance. Les sénégalais sont beaucoup plus attirés par les conditions d'habitation offertes par Sebkhha pour 34,4% d'entre eux. Les conditions de logement offertes par les Moughataas d'El Mina, Ksar et Tayarett sont jugées meilleures pour environ 9% des sénégalais pour chacune des moughataa. Les maliens, ont opté quant à eux aux conditions de logement qui prévalent à Sebkhha, à El Mina et à Dar Naim pour respectivement 16,8%, 16,6% et 10,7% d'entre eux. Les européens, les américains et les asiatiques préfèrent profiter plutôt du niveau de standing de Tevragh Zeina et Ksar. En effet, Tevragh Zeina est le lieu d'habitation de 58,1% des américains, de 32,5% des européens et 42,4% des asiatiques. Le Ksar est résidé par 15,5% des américains, 10,7% des européens et de 10,5% des asiatiques. Les autres étrangers (21,2%) sont concentrés dans les autres villes de Nouadhibou, Zoueiratt, Kiffa et Kaedi dont 80% sont concentrés à Nouadhibou.

7.5. Causes de l'arrivée des étrangers en Mauritanie

Les principales causes conduisant les étrangers à venir en Mauritanie reprises par le questionnaire du RGPH 2013 sont les études, la recherche d'emploi, le transit, réfugiés et asiles, le lieu de travail et le regroupement familial. L'analyse de données de RGPH suivant ces causes montre que 45,4% des étrangers en Mauritanie sont des réfugiés, 20% sont à la recherche de travail et 28,2% regagnent leur lieu de travail. Le regroupement familial est évoqué par 10,8% d'entre eux et 4,3 viennent en Mauritanie pour suivre des études.

Tableau 4 : Répartition des étrangers selon le sexe et les causes de l'arrivée en Mauritanie

Causes	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Etude	6,6	1,3	4,3
Lieu de travail	25,7	8,4	18,2
Recherche de travail	27,2	11,0	20,2
Transit	0,3	0,1	0,2
Réfugié, asile	35,5	58,4	45,4
Regroupement familial	4,0	19,7	10,8
Autre	0,7	1,1	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2013

Les principales causes évoquées par les hommes sont réfugiés ou asile, recherche de travail et le regain du lieu de travail. En effet, ces raisons sont avancées par respectivement 35,5%, 27,2% et 25,7%. Les femmes viennent en Mauritanie comme des réfugiées pour 58,8% d'entre elles ou pour des regroupements familiaux pour 19,7% des femmes étrangères résidentes en Mauritanie.

7.6. Les Réfugiés en Mauritanie

Cette section traitera seulement les réfugiés du camp de Mberra. En effet, il représente l'essentiel des réfugiés en Mauritanie. Évaluée à 46873 personnes, la population des réfugiés de Mberra représente à elle seule 52,9% de la population totale des personnes étrangères vivant en Mauritanie.

7.6.1. Structure par âge et sexe

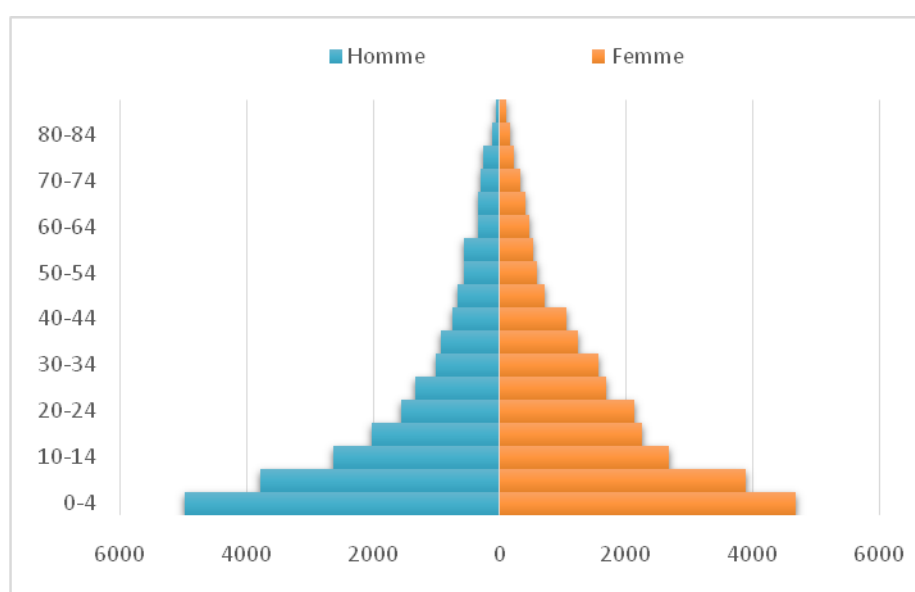
Les enfants de moins de 15 ans représentent 48,2% des réfugiés maliens du camp de Mberra installés en Mauritanie. Ce constat décrit un contexte semblable à celui qui prévaut dans presque toutes les populations des pays africains à quelques différences près. Par ailleurs, les personnes de 15-59 ans représentent environ 45,2% et les plus de 60 ans 6,6%.

Tableau 5 : Répartition des réfugiés du camp de Mberra selon le sexe et les groupes d'âge

Groupe d'âge	Sexe		Ensemble	Rapport de masculinité
	Homme	Femme		
0-14 ans	51,4	45,3	48,2	101,0
15-59 ans	42,3	47,7	45,2	79,0
60 ans et +	6,3	7,0	6,6	80,2
Ensemble	100	100	100	89,0

Source : RGPH 2013

Graphique 3 : Pyramide par âge et sexe de la population des réfugiés maliens (RGPH 2013)



Cette structure de population ressemble plus à une structure normale, preuve que les familles entières se sont déplacées et vivent dans le Camp de Mberra plus que des individus isolés. Par ailleurs, l'analyse selon le sexe montre que plus de la moitié de cette population (52,9%) est du sexe masculin. Le rapport de masculinité, défini comme le pourcentage d'hommes présents pour une population de 100 femmes, est de 89,0. L'analyse du rapport de masculinité selon la tranche d'âge donne des résultats plus caractéristiques de la population. En effet, le rapport de masculinité des moins de 19 ans est de 99 garçons pour 100 filles. Cette tendance reste la même pour toutes les tranches d'âges, sauf pour les tranches 55-59 et 75-79 ans où la tendance s'inverse avec des rapports de masculinité respectivement de 104,3 et 112,1 hommes pour 100 femmes.

7.6.2. Caractéristiques sociodémographiques et économiques des réfugiés

Etat matrimonial des réfugiés du camp de Mberra : 42% des ménages réfugiés maliens dans le camp de Mberra sont dirigés par des chefs célibataires et les ménages dirigés par des chefs mariés représentent 43,3%. Les divorcés sont un peu moins de 8% de l'ensemble de réfugiés de 10 ans plus. Les ménages dirigés par des femmes sont plus nombreux que ceux dirigés par des hommes. En effet, les ménages dirigés par des femmes représentent près de 55% de l'ensemble des ménages alors que ceux dirigés par des hommes ne pèsent que pour 45%.

Pour les ménages dirigés par des hommes, 43,9% d'entre eux sont dirigés par des mariés et 53,4% par des célibataires alors que ceux dirigés par des femmes, 44,2% d'entre eux sont dirigés par des femmes mariées et 32,6% sont dirigés par des célibataires femmes.

Tableau 6 : Répartition des réfugiés du camp de Mberra (10 ans ou plus) selon l'état matrimonial et le sexe

Situation matrimoniale	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Célibataire	53,4	32,6	42,0
Marie	43,9	44,2	43,3
Divorce	3,2	11,6	7,8
Veuf(ve)	1,3	11,6	6,9
Total	100	100	100

Niveau d'instruction des réfugiés du camp de Mberra : Les données relatives au niveau d'instruction des réfugiés maliens du camp de Mberra de 6 ans ou plus montre que 75,4% d'entre n'ont aucun niveau, 13,9% ont déclaré avoir fréquenté l'école coranique et/ou la Mehdra et 7,4% sont alphabétisés. Seulement 2,1% ont fréquenté l'école primaire. Les femmes sont plus analphabètes que les hommes. En effet, 58,4% des personnes ayant déclaré n'avoir aucun niveau sont des femmes contre 42,6% des hommes.

Tableau 7 : Répartition de la population (6 ans ou plus) des réfugiés selon le niveau d’instruction et le sexe

Niveau d'instruction	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Aucun	68,4	81,3	75,4
Coranique/Mahadra	17,6	10,8	13,9
Alphabétisé	8,6	6,3	7,4
Primaire	3,5	1,0	2,1
Secondaire	0,8	0,0	0,4
Supérieur	0,3	0,1	0,2
Tech/prof	0,1	0,0	0,1
ND	0,6	0,6	0,6
Total	100	100	100

L’analyse par sexe montre que 81,3% des femmes sont sans niveau contre 68,4% des hommes. Pour les autres niveaux, les hommes sont plus fréquents que les femmes.

Caractéristiques économiques des réfugiés du Camp de Mberra : l’analyse de la situation d’occupation des réfugiés du camp de Mberra âgés de 10 ans et plus, montre que seulement de 8,9% de ces réfugiés sont occupés. Plus de 22% d’entre eux sont en chômage dont 21,7% sont à la recherche de leur premier emploi. Ce taux de chômage est le double de celui enregistré en Mauritanie qui est de 10,1% selon l’ENRSI de 2013.

Tableau 8 : Répartition de la population (10 ans ou plus) des réfugiés selon la situation d’activité et le sexe

Situation activité	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Occupé(e)	16,2	2,4	8,7
Chômeur ayant déjà travaillé et cherche du travail	2,3	0,1	1,1
Chômeur cherche 1er travail	38,7	7,6	21,7
Etudiant- Elève	6,9	4,0	5,3
Femme au Foyer	0,0	69,2	38,0
Handicapé (e)	0,6	0,5	0,5
Retraité (e)	1,4	0,1	0,7
Rentier (ière)	1,8	0,0	0,8
Autre	32,0	16,1	23,3
Total	100	100	100

16,2% des hommes sont occupés contre 2,4% seulement des femmes. Les hommes sont les plus touchés par le chômage. En effet, 40% d'entre eux souffrent de ce fléau contre 8% seulement des femmes.

Tableau 9 : Répartition de la population (10 ans ou plus) des réfugiés selon la situation dans l'activité et le sexe

Situation dans l'activité	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Indépendant	64,1	59,6	63,4
Employeur	4,0	1,2	3,6
Salarié privé permanent	7,0	7,2	7,0
Salarié privé temporaire	5,4	4,8	5,3
Salarié public	13,9	24,6	15,5
Apprenti	1,7	0,5	1,6
Aide familiale	3,8	2,2	3,6
Total	100	100	100

Parmi les réfugiés occupés âgés de 10 ans et plus 63,4% gèrent leur propre activité et 3,6% sont des employeurs. Les salariés du secteur privé représentent 10,3% de l'ensemble des occupés dont 5,3% sont des temporaires contre 15,5% dans le secteur public.

7.7. Evaluation des données sur les personnes étrangères

Au total, il ressort des données sur les personnes étrangères que 88.661 personnes ont été dénombrées au cours du RGPH 2013, dont 46.873 réfugiés dans le Camp de Mberra.

Cet effectif de personnes étrangères est largement inférieur aux statistiques de la police nationale qui délivre en moyenne environ 100.000 cartes de séjour par an. Toutefois, la délivrance des cartes de séjour pose également des problèmes de fiabilité (double nationalité, résidence partielle sur le territoire, sortie définitive du territoire, fausse déclaration de résidence, etc.).

Ainsi, plusieurs facteurs imputables aux déclarations des personnes recensées jouent sur la qualité des données liées au statut de personnes étrangères. A titre d'exemple, on peut noter que les personnes étrangères, notamment celles provenant des pays limitrophes, maîtrisant par ailleurs les langues locales, se déclarent parfois comme des nationaux.

Par ailleurs, l'effectif des réfugiés dans un camp n'est jamais fixe en raison de la mobilité des personnes concernées liée à l'évolution de la situation dans leur pays d'origine, de la stabilité retrouvée à l'intérieur du camp, du gain d'un emploi dans les localités environnantes, etc. La distribution des vivres ou de biens à l'intérieur du camp peut aussi susciter un gonflement très substantiel et rapide de cet effectif.

L'utilisation des statistiques des effectifs sur les personnes étrangères dans un pays doit donc être faite en tenant compte des circonstances, telles que l'économie, la stabilité politique, etc.

Conclusion et recommandations

Au vu de la situation décrite dans le présent chapitre, il s'avère que la Mauritanie est, sans conteste, un lieu d'accueil des étrangers, surtout les originaires des pays limitrophes et en tant que tel, le pays devra faire face à ce phénomène pour en tirer le meilleur profit et en combattre les conséquences néfastes. Le volume des étrangers augmente inexorablement alors que les capacités d'accueil sont limitées. Quelque soit la raison de leur arrivée en Mauritanie, la majorité des étrangers finissent par y résider temporairement et parfois même définitivement. Cette situation crée une pression supplémentaire sur les services sociaux de base, le marché de l'emploi, la situation sécuritaire, l'habitat, etc. S'ajoute à cela, l'absence d'une structure administrative centrale spécifiquement dédiée à la gestion des étrangers.

Avec le développement des problèmes sécuritaires liés notamment au terrorisme, aux rebellions et autres crises dans la sous-région, le pays a pris beaucoup de mesures importantes notamment en termes de contrôle aux frontières pour les entrants, mais aussi de contrôle interne pour les résidents étrangers particulièrement à travers l'instauration de la carte de séjour obligatoire. Ces mesures de régulation ont certes commencé à porter leurs fruits ; mais elles ne suffisent pas pour faire face aux multiples défis que pose la présence d'un grand nombre d'étrangers dans une économie largement tributaire des ressources naturelles, dont les cours sont instables sur les marchés mondiaux.

Malgré une législation nationale conforme aux traités et conventions internationales dans le domaine des migrations, le pays n'a toujours pas mis sur pied les infrastructures institutionnelles idoines chargées exclusivement de cette question. Il est impératif, comme le prévoit un rapport du Ministère de l'Intérieur sur la Stratégie Nationale de gestion des Migrations, de créer une structure spécifiquement chargée des migrations en Mauritanie qui sera chargée de la coordination de cette question et de la gestion de cette catégorie de population aux droits et devoirs spécifiques et particulièrement sensibles. Ce sont les impératifs même de la mondialisation qui imposent de trouver une stratégie holistique respectueuse des droits de l'homme et tournée vers une gestion prudente de cette question en vue non seulement d'en tirer un meilleur profit mais aussi d'en juguler les effets pervers.

Bibliographie

Ministère de l'intérieur et de la Décentralisation, Stratégie Nationale des étrangers

ONS, Rapport de RGPH 1977

ONS, Rapport de RGPH 1988

ONS, ENRESI 2012

Tableaux Annexes

Tableau A.1.: Structure par sexe et par âge des personnes étrangères et réfugiées vivant en Mauritanie

Groupe d'âge	Sexe		Total	Proportion	Rapport de masculinité
	Masculin	Féminin			
0-4	7305	7001	14306	16,14	104,35
5-9	5453	5393	10847	12,23	101,11
10-14	4280	3892	8172	9,22	109,96
15-19	4185	3709	7894	8,90	112,85
20-24	5201	4013	9214	10,39	129,61
25-29	5287	3597	8883	10,02	146,98
30-34	4235	3168	7404	8,35	133,67
35-39	3340	2470	5810	6,55	135,24
40-44	2508	1914	4422	4,99	131,06
45-49	1924	1279	3203	3,61	150,39
50-54	1398	914	2312	2,61	152,91
55-59	1142	790	1932	2,18	144,67
60-64	661	600	1261	1,42	110,18
65-69	518	485	1003	1,13	106,78
70-74	407	404	811	0,91	100,67
75-79	310	246	556	0,63	126,05
80-84	179	213	393	0,44	83,97
85+	100	138	238	0,27	72,59
Total	48435	40227	88661	100,00	120,40

Tableau A.2.: Structure par sexe et par âge des personnes étrangères (sans les réfugiées) vivant en Mauritanie

Age groupe	Sexe		Total	Proportion	Rapport de Masculinité
	Masculin	Féminin			
0-4	2344	2322,0	4666	11	101
5-9	1685	1503	3188	8	112
10-14	1661	1222	2883	7	136
15-19	2172	1448	3620	9	150
20-24	3643	1870	5514	13	195
25-29	3964	1900	5864	14	209
30-34	3233	1602	4835	12	202
35-39	2422	1233	3655	9	196
40-44	1765	854	2619	6	207
45-49	1262	560	1822	4	225
50-54	838	311	1150	3	269
55-59	579	249	827	2	233
60-64	328	122	450	1	270
65-69	186	75	261	1	248
70-74	117	63	180	0	184
75-79	61	23	84	0	262
80-84	59	44	104	0	133
85+	38	30	68	0	128
Total	26357	15431	41788	100	171

Tableau A.3.: Structure par sexe et par âge des réfugiés maliens vivant dans le Camp de Mberra

Groupe d'âges	Sexe		Ensemble	Proportion	Rapport de masculinité
	Homme	Femme			
0-4	4961	4679	9640	20.6	106.0
5-9	3768	3890	7658	16.3	96.9
10-14	2619	2670	5289	11.3	98.1
15-19	2014	2261	4275	9.1	89.1
20-24	1558	2143	3701	7.9	72.7
25-29	1322	1697	3019	6.4	77.9
30-34	1002	1567	2569	5.5	63.9
35-39	918	1236	2154	4.6	74.3
40-44	743	1060	1803	3.8	70.1
45-49	662	719	1381	2.9	92.1
50-54	560	603	1163	2.5	92.9
55-59	564	541	1105	2.4	104.3
60-64	333	478	811	1.7	69.7
65-69	332	410	742	1.6	81.0
70-74	290	341	631	1.3	85.0
75-79	250	223	473	1.0	112.1
80-84	120	169	289	0.6	71.0
85+	62	108	170	0.4	57.4
Total	22078	24795	46873	100	89.0

Tableau A.4.: Répartition des Chefs de Ménages étrangers (non compris les réfugiés) selon leur état matrimonial et le sexe (%)

Etat matrimonial	Sexe du chef de ménage		Total
	Masculin	Féminin	
Célibataire	16,5	7,3	13,7
Marié(e)	78,7	44,3	68,3
Divorcé(e)	3,7	26,3	10,6
Veuf(ve)	1,0	22,0	7,4
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.5.: Répartition de la population étrangère (non compris les réfugiés) selon leur niveau d'instruction et le sexe (%)

Niveau d'instruction	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Aucun niveau	45,8	66,2	54,9
Coranique/Mahadra	21,6	12,5	17,5
Primaire	18,0	14,2	16,3
Secondaire général	8,8	4,8	7,1
Université	3,6	1,2	2,5
Secondaire tech/prof	0,6	0,2	0,4
Supérieur technique ou prof	0,4	0,1	0,2
NSP	1,3	0,9	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.6.: Répartition de la population étrangère (non compris les réfugiés) selon la situation d'activité et le sexe (%)

Situation d'activité	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Occupé (e)	73,4	34,6	60,1
Chômeur déjà travaillé et cherche du travail	1,5	0,6	1,2
Chômeur cherche 1er travail	4,6	4,6	4,6
Etudiant- Elève	12,2	7,0	10,4
Femme au Foyer	0	48,3	16,5
Handicapé (e)	0,1	0,1	0,1
Retraité (e)	0,7	0,4	0,6
Rentier (ière)	2,1	0,4	1,5
Autre	5,3	4,1	4,9
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.7.: Répartition de la population étrangère (non compris les réfugiés) selon la situation dans l'activité et le sexe (%)

Situation dans l'activité	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Indépendant	48,3	46,8	48,0
Employeur	5,0	2,8	4,6
Salarié privé permanent	10,1	9,4	10,0
Salarié privé temporaire	31,3	33,9	31,8
Salarié public	3,2	3,6	3,3
Apprenti	0,9	0,2	0,8
Aide familial	1,2	3,2	1,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau A.8.: Répartition de la population étrangère résidente (y compris les réfugiées) par pays de provenance selon le milieu de résidence et le sexe, RGPH2013

Etrangers/milieu de résidence	Milieu					Total rural	Ensemble
	Urbain		Total urbain	Rural			
	Sexe			Sexe			
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		
Maghreb	45.4	35.3	80.7	10.8	8.6	19.3	1.7
Autres pays arabe africain	29.7	24.7	54.4	27.5	18.0	45.6	0.3
Mali	11.4	5.7	17.0	39.7	43.2	83.0	68.2
Sénégal	53.9	38.7	92.5	5.3	2.2	7.5	20.0
Guinée Conakry	59.5	35.2	94.7	4.8	0.5	5.3	2.8
Total 3 pays	22.2	13.8	36.0	31.1	32.9	64.0	91.0
Afrique noir	60.3	25.8	86.0	10.8	3.2	14.0	4.3
Afrique	24.3	14.8	39.1	29.8	31.1	60.9	97.3
Amérique	26.1	19.2	45.3	41.0	13.7	54.7	0.2
Europe	48.9	32.2	81.1	15.2	3.7	18.9	0.8
Moyen orient	40.9	28.6	69.5	26.6	3.9	30.5	0.7
Autres pays d'Asie	31.2	9.1	40.4	56.5	3.2	59.6	0.8
Asie	35.7	18.1	53.7	42.7	3.5	46.3	1.5
Reste du Monde	15.6	31.9	47.6	35.3	17.1	52.4	0.1
ND	25.8	19.4	45.2	35.5	19.3	54.8	0.1
Ensemble	24.7	15.0	39.7	29.9	30.4	60.3	100.0

Tableau A.9.: Population étrangère (y compris les réfugiés) par pays de provenance selon la Wilaya de résidence, RGPH2013

Wilaya résidence/ pays de provenan ce	Pays de provenance															Total	
	Maghr eb arabe	Autre s pays arabes en afriqu e	Pays arabe en afrique	Mali	Sénégal	Guiné e Conak ry	3 pays africa in	Afriq ue noir	Afriq ue	Pays arab e en Asie	Autr e Asie	Asie	Amérique	Euro pe	Reste du Monde		N D
Hodh charghy	30	19	50	50505	22	1	50529	50623	50673	11	9	19	9	4	5	9	50719
Hodh Gharby	12	24	36	576	25	7	609	680	716	15	10	24	6	5	9	2	762
Assaba	29	13	42	495	108	8	610	748	790	6	5	11	19	6	4	4	833
Gorgol	19	5	24	197	913	22	1131	1193	1217	12	12	24	11	11	4	8	1276
Brakna	16	26	42	96	445	17	557	635	676	8	1	9	5	9	8	2	710
Trarza	56	11	67	276	940	139	1355	1683	1750	6	5	11	14	14	5	5	1799
Adrar	36	3	39	18	79	27	124	136	175	1	19	20	4	3	3	0	205
Dakhlett Nouadibo u	282	10	292	1379	2636	169	4184	4677	4969	11	146	157	2	60	0	3	5191
Tagant	12	4	17	7	22	10	39	43	59	0	2	2	2	7	2	0	73
Guidimag ha	18	15	33	831	293	7	1131	1182	1215	6	18	24	7	15	3	17	1283
Tirs- ezemour	191	1	192	330	131	8	469	540	732	1	5	6	6	17	3	1	765
Inchiri	36	33	69	74	154	3	231	363	432	152	371	523	69	114	9	7	1154

Nouakchott	853	106	959	5765	11863	2027	1965 5	2193 5	2289 4	363	93	456	60	437	18	27	238 91
Ensemble	1592	270	1862	60548	17630	2444	8062 3	8443 7	8629 9	591	697	1287	214	703	73	85	886 61

Tableau A.11.: Répartition des personnes étrangères dans les principales villes selon le pays de provenance, RGPH2013

Etrangers/ principales	Pays de provenance																Total
	Maghr eb	Autres pays arabes en afrique	pays Arabe en afrique	Mali	Sénég al	Guinée Conak ry	3 pays africai ns	Pays de l'afriq ue noir	Afriq ue	Pays arab es en Asie	Autr es Pays d'Asi e	Asi e	Amériq ue	Euro pe	Reste du Mon de	ND	
Kiffa	1	2	3	238	15	6	259	305	308	2	0	2	3	0	0	0	313
Kaédi	4	0	4	114	310	4	427	440	444	3	2	5	2	3	0	0	454
Nouadhibou	274	10	284	1329	2609	168	4106	4595	4879	11	146	157	2	60	0	3	5101
Zoueiratt	17	1	18	317	124	8	449	491	509	1	4	5	6	16	3	1	540
Teyarett	35	5	40	403	1339	195	1937	2111	2151	9	3	12	0	18	0	1	2182
Ksar	109	29	138	490	1412	101	2002	2249	2387	60	5	66	11	55	1	3	2523
Tevragh- Zeina	383	27	410	532	987	453	1972	2416	2826	210	55	265	24	300	2	0	3417
Toujounin	23	5	28	236	99	81	416	503	531	9	1	10	4	5	2	0	553
Sebkha	20	6	26	1306	5130	459	6895	7425	7451	10	5	15	2	13	2	7	7491
El Mina	28	5	34	1289	1402	467	3157	3530	3564	4	8	12	3	12	2	5	3598
Dar Naim	82	6	88	834	435	144	1413	1572	1660	14	8	22	5	5	4	4	1702
Arafat	154	19	173	544	418	124	1086	1291	1464	38	6	44	9	17	2	3	1539
Riyadh	18	3	21	131	641	3	775	839	860	9	1	10	1	11	2	2	886
Ensemble	1149	119	1268	7763	14921	2213	24896	27766	29034	380	245	625	73	516	21	31	30300

